

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ABONNEMENTS 2024-2025

Art. 1 Conformément aux statuts de la SAS Golf de Saint Cast, pour bénéficier des tarifs abonnements, toute personne de plus de 35 ans doit détenir un minimum de 2 actions. Ces actions doivent être acquises au plus tard un an après la date d'entrée au sein du golf et avant tout renouvellement de cotisation. Toute acquisition d'actions est soumise à l'approbation du Conseil de Surveillance.

Art. 2. L'abonnement est une formule qui permet de bénéficier de l'accès aux installations à des **conditions tarifaires forfaitaires** définies au tarif général de l'établissement. L'abonnement est un droit d'accès aux parcours et installations du Golf de Saint Cast pendant sa durée de validité et dans les conditions relatives à sa catégorie, **dans la limite des disponibilités du parcours**. Le coût annuel de la cotisation prend en compte les journées de fermeture (compétitions ouvertes, privées, groupes, greens d'hiver, travaux...). Il ne sera procédé à **aucun remboursement** pour des journées d'indisponibilité dues à des raisons indépendantes de notre volonté (consignes de sécurité, météo, cas de force majeure, pandémie...). Les joueurs sont censés se tenir au courant de ces informations qui leur seront rappelées par le club. Le paiement de l'abonnement atteste de la prise de connaissance et l'acceptation du **règlement intérieur** du golf de Saint Cast.

Art. 3 La période de validité des abonnements débute le **1^{er} juillet et se termine au 30 juin** (à l'exception des débutants et abonnements saisonniers). La mise en recouvrement de la cotisation réclamée au titre de l'abonnement s'effectue à partir du 1^{er} juillet de l'année de référence. La date limite de paiement est fixée au 31 juillet de cette même année.

Art. 4 La présentation de la licence ffgolf pour l'année en cours est obligatoire ou à défaut, une attestation d'assurance couvrant sa responsabilité dans le cadre de la pratique du golf pour pouvoir prétendre à un abonnement au Golf de Saint-Cast. Pour participer à une compétition au Golf de Saint-Cast, le certificat médical est obligatoire. Il sera conservé par le golf pendant 3 ans.

Art. 5. En tant qu'adhérent au réseau LeClub Golf, le Golf de Saint-Cast permet à tous ses membres (âgés de plus de 25 ans et hors abonnement débutant et saisonnier) de bénéficier d'une carte de ce réseau, valable jusqu'au 30 juin, et de pouvoir profiter de tous ses avantages.

Art. 6 Aucune remise ne pourra être accordée en cas d'interruption de pratique, de la part du souscripteur, pour quelque durée que ce soit. Une garantie « interruption de la pratique » est souscrite pour les porteurs de la carte LeClub à cet effet (conditions d'application de la garantie interruption visible sur le site du réseau).

Art. 7 Modalités de règlement :

- Au comptant en totalité par chèque, espèces ou carte bancaire.

Art. 8 Une carte multiservice est remise à l'adhérent lors de son inscription. Cette carte est personnelle et donne au golfeur le droit d'utiliser cette carte comme moyen de paiement (le Porte Monnaie Electronique), (uniquement au golf, au Proshop, au Bar-Restaurant le 19^{ème}) ; comme badge d'accès (à la plage et au local chariot) et comme carte de practice. Cette carte est strictement réservée aux membres et actionnaires de la SAS Golf de Saint Cast. Cette carte ne pourra être délivrée à des mineurs.

Les abonnements, les licences, les articles de la boutique en dépôt vente, les inscriptions aux épreuves caritatives, etc... ne pourront pas être payés par ce moyen de paiement.

Le chargement du Porte Monnaie Electronique se fait à l'accueil par le moyen de paiement de votre choix (espèces, carte de crédit, chèque), ou sur l'application du golf par carte bancaire. Un dépôt initial d'un **minimum de 50€** devra être fait. Par la suite, vous pourrez recharger cette carte avec le montant que vous désirez. Cette carte est par ailleurs plafonnée à **500€**.

Pour chaque versement réalisé, un **abondement de 10%** sera effectué en sus par le golf et sera définitivement acquis par le titulaire de la carte sous condition d'utilisation de celle-ci aux fins de paiement au Proshop, au bar ou au restaurant du Golf.

Cette carte est strictement personnelle et ne peut être utilisée que par le détenteur de la carte

Le compte auquel est rattachée la carte ne peut **pas fonctionner à « découvert »**.

Cette carte vous sera offerte. En cas de perte ou de vol, elle pourra être désactivée et une nouvelle carte vous sera créée et facturée 5€.

Si vous décidez d'arrêter l'usage de cette carte, à sa restitution, nous vous rembourserons le **solde créditeur, abondement déduit**.

Art. 9 Attributions de compétence : En cas de contestation ou de litiges relatifs à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales, les tribunaux du siège du Golf de Saint-Cast seront seuls compétents.

Art. 10 RGPD : Règlement de Gestion et de Protection des Données

Dans le cadre de votre abonnement, le Golf de Saint-Cast collecte et utilise vos données personnelles.

Lors de l'adhésion au golf de Saint-Cast, des données personnelles indispensables vous seront demandées, comme le nom, le prénom, la date de naissance, l'adresse postale, l'adresse électronique, le numéro de téléphone, etc.

Lors de l'acquisition d'actions de la SAS Golf de Saint-Cast, d'autres données personnelles peuvent s'ajouter, comme le nom de naissance, la ville de naissance, etc.

Le golf enregistre les réservations, les transactions, les cotisations, les mouvements d'actions qui sont liées à l'activité du membre au sein du Golf de Saint Cast.

Le golf de Saint-Cast s'engage à ne pas diffuser ces données, et vous donne un droit de regard sur ces dernières.

Cependant, en accord avec le golfeur, les données nécessaires sont transmises au réseau LeClub golf auquel le Golf de St Cast adhère, lors de la création de la carte, à la FFGolf, lors de la création de la licence et à l'Association Sportive du club.

En adhérant au Golf de Saint Cast, j'accepte :

- Que mes données personnelles et que les transactions passées soient enregistrées et traitées par le Golf de Saint-Cast.
- Que mes données personnelles soient transmises au réseau.
- Que le Golf de Saint-Cast transmette toutes les données nécessaires à d'autres membres et/ou partenaires (sponsors, Association Sportive, FFGolf).
- Que le Golf de Saint-Cast, puisse me prendre en photo lors de remises des prix ou d'événements, qui ont lieu au sein du golf, et que ces photos puissent être diffusées sur les réseaux sociaux et sur les supports de communication du golf.

Le Golf de Saint Cast ne pourra être tenu pour responsable de l'usage qui sera fait des coordonnées par ces tiers.